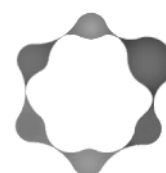


DOSSIER DE PRESSE

VOTE DU BUDGET 2020 de la CACL
Assemblée Plénière du 5 mars 2020



La présidente de la CAACL présente à l'examen de l'assemblée communautaire du 5 mars, un budget 2020 dynamique et d'initiative pour servir le territoire et ses populations.

A) Les orientations budgétaires pour l'année 2020 retracent le projet de territoire axé sur l'amélioration du cadre de vie, la justice territoriale et sur la mobilité des acteurs sociaux et économiques.

Les principaux piliers du projet de territoire sont :

- La **mobilité des acteurs** et de l'intermodalité des modes de transport avec le chantier du TCSP, principal moteur de la commande publique et le projet de navette fluvio-martime desservant Cayenne-Centre depuis le bourg de Montsinéry en passant par Soula et la Pointe Liberté à Macouria).
- La **politique d'habitat** renforcée par l'adoption définitive du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 avec comme objectif la construction de **15 325 logements, soit 2 554 logements produits par an** dont 55% de de logements aidés. La CAACL s'affirme comme pilote de la politique de l'Habitat sur son territoire.
- La consolidation des services d'hydraulique urbaine et de traitement des déchets.

Ce projet est en cours de mise en œuvre :

- La signature en décembre 2019 du marché de partenariat public privé pour la construction, la maintenance et l'exploitation du Transport commun en site propre (TCSP) pour la mise en exploitation en 2024 d'un Bus à haut niveau de service (BHNS). Ce marché de partenariat représente un volume d'investissement de 200 M€ sur le territoire guyanais.
- La poursuite du processus en 2020 de la transformation de la RCT en SEMOP permettant dès le second semestre 2020, de s'appuyer sur un opérateur privé pour l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs et de préparer l'exploitation du futur BHNS ;
- Le projet de TCSP (200 M€) n'obère pas d'autres projets car 65 M€ de Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) sont encore envisageables, ceci au vu des capacités d'autofinancement de la CAACL (entre 7 et 8 M€ pour le budget principal).

Ces politiques publiques ont été mises en œuvre ou menées sans augmentation de la pression fiscale sur les ménages. Seul le versement transport acquitté par les entreprises a été augmenté en 2016.

Par ailleurs, les attributions de compensation (dotations de la CAACL vers les communes) entre 2014 et 2020 sont restées stables et adaptées aux enjeux des transferts mis en œuvre entre les communes et l'Agglo.

Ce dynamisme et les efforts d'investissement prévus placent la CAACL comme un acteur majeur de la commande publique.

B) Un budget 2020 dynamique et d'initiative

Cette année pour la première fois, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) votera un budget d'investissement en autorisation de programmes et crédits de paiement (AP-AE/CP). L'objectif étant d'améliorer la visibilité sur des engagements budgétaires pluriannuels.

Malgré un contexte de croissance modérée et de poursuite de baisse de dotation de l'État, l'exécutif de la CACL maintient le cap pour assurer le financement de son projet de territoire sans hausse de la fiscalité des ménages.

Le Budget primitif principal (M14) de l'exercice 2020 s'élève en dépenses et en recettes à 107 M€ répartis comme suit :

- 71 560 468€ en section de fonctionnement
- 35 454 691€ en section d'investissement.

Comme tous les projets de budget présentés en assemblée plénière, le budget principal est excédentaire et présenté en équilibre. Il dégage une Capacité d'Autofinancement (CAF) de plus de 7M€.

Cette CAF traduit l'aptitude de la CACL à dégager des liquidités provenant de ses ressources internes en vue du financement de son projet territoire.

La dette de la CACL est quasi nulle que ce qui renforce sa capacité d'agir sur le territoire au bénéfice de ses administrés.

BUDGET M14 – BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif principal (M14) de l'exercice 2020 s'élève en dépenses et recettes à 107 015 158 €.

	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement		
Dépenses	82 283 241	71 560 468
Recettes	82 283 241	71 560 468
Investissement		
Dépenses	39 311 898	35 454 691
Recettes	39 311 898	35 454 691
Total		107 015 158€

BUDGET M14 – PORT DU LARIVOT

Le budget primitif port (M14) de l'exercice 2020 s'élève en dépenses et recettes à 1 741 880 €.

	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement		
Dépenses	881 500	1 281 880
Recettes	881 500	1 281 880
Investissement		
Dépenses	185 884	460 000
Recettes	185 884	460 000
Total		1 741 880€

BUDGET M43 – TRANSPORT

Le budget primitif transport (M43) de l'exercice 2020 s'élève en dépenses et recettes à 11 661 082 €.

	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement		
Dépenses	9 667 000	9 700 000
Recettes	9 667 000	9 700 000
Investissement		
Dépenses	2 434 394	1 961 082
Recettes	2 434 394	1 961 082
Total		11 661 082€

BUDGET M49 – EAU POTABLE

Le budget annexe primitif eau potable (M49) de l'exercice 2020 s'élève en dépenses et recettes à 12 877 008 €.

	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement		
Dépenses	5 097 697	5 153 697
Recettes	5 097 697	5 153 697
Investissement		
Dépenses	24 627 268	7 723 311
Recettes	24 627 268	7 723 311
Total		12 877 008€

BUDGET M49 – ASSAINISSEMENT

Le budget annexe primitif assainissement collectif (M49) de l'exercice 2020 s'élève en dépenses et recettes à 11 218 450 €.

	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement		
Dépenses	7 008 264	3 246 250
Recettes	7 008 264	3 246 250
Investissement		
Dépenses	18 184 684	7 972 200
Recettes	18 184 684	7 972 200
Total		11 218 450€

Le budget annexe primitif assainissement non collectif (M49) de l'exercice 2020 s'élève en dépenses et recettes à 110 000 €.

CONTACTS PRESSE

Eric LAFONTAINE
Directeur de cabinet
0594 28 91 08 - 0694 20 78 46
eric.lafontaine@cacl-guyane.fr

Joséphine Grochateau
Responsable communication
0694 44 95 84
josephine.grochateau@cacl-guyane.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL
4, Esplanade de la Cité d'Affaire - CS 36029
97 357 MATOURY CEDEX
Tel: 0594 28 67 80 - Fax: 0534 28 28 20
www.cacl-guyane.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo